
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 4 avril 2016 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Gauthier, directeur des travaux publics et adjoint au directeur d'arrondissement
Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA16 20 0178

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA16 20 0179

Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Anne Duguay	Avenue Dollard	
M. Stéphane Clertant	Avenue Dollard	
M. Francisco Moreno	Publicité	

10.03

CA16 20 0180**Félicitations aux médaillés d'or des Ailes d'or de LaSalle - finale régionale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Emy Barabé, Micha Gulenok, William Barabé et Riley Roos, qui ont remporté chacun une médaille d'or lors de la finale régionale du circuit de compétition Liliane Lambert le 27 février 2016 à Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA16 20 0181**Condoléances - décès de M. Domenico Mancini**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Domenico Mancini, survenu le 17 février 2016.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA16 20 0182**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 7 mars 2016**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA16 20 0183

Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 16 mars 2016

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 16 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1162363033

CA16 20 0184

Compte rendu du comité de circulation du 9 mars 2016

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation du 9 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1166152018

CA16 20 0185

Dépôt d'une pétition - réaménagement de l'avenue Dollard

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une pétition concernant le réaménagement de l'avenue Dollard.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1162365013

CA16 20 0186**Dépôt d'une pétition des copropriétaires des condominiums d'Opus IV**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une pétition des copropriétaires des condominiums d'Opus IV concernant la construction d'un nouveau projet de condominiums dans le secteur.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1162365016

CA16 20 0187**Déboursé additionnel au contrat SP 15-1610-1 - travaux Quartier Highlands**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner un déboursé additionnel de 840,82 \$, taxes incluses, pour des services professionnels pour des travaux d'ingénierie nécessaires à la surveillance et aux contrôles qualitatifs des matériaux de construction de conduites d'égout, d'aqueduc, de trottoir et de pavage du Quartier Highlands entre l'avenue Stirling et la rue Vézina dans l'arrondissement de LaSalle dans le cadre du contrat SP 15-1610.1 (soumission 389299) accordé à GS Consultants S.E.N.C. majorant ainsi le montant total du contrat de 12 282,43 \$ à 13 123,25 \$, taxes incluses, et autoriser l'utilisation du surplus pour effectuer cette dépense qui devra être remboursée par le promoteur.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1166152013

CA16 20 0188**Prolongation de contrat - fourniture et application de peinture sur les bornes d'incendie**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De se prévaloir de l'option de prolongation d'une (1) année pour le contrat de fourniture et application de peinture sur les bornes d'incendie B.I.15-1594 octroyé en 2015 à Éclair Plus Peinture et autoriser le renouvellement de ce contrat pour l'année 2016, pour un montant total de 32 020,77 \$, taxes incluses (appel d'offres sur invitation no 15-14433).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1166152014

CA16 20 0189

Contrat à Sintra - bouclage du réseau d'aqueduc sur les boulevards Angrignon et des Trinitaires

Considérant que les citoyens LaSallois sont en droit d'avoir des infrastructures routières sécuritaires et de bonne qualité;

Considérant que cet appel d'offres fait partie des contrats visés par la Loi 1 ou un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire possède une licence conforme de la Régie du bâtiment;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De recommander au comité exécutif :

1- D'autoriser une dépense de 312 500 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, représentant 100% du coût total du contrat pour des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc sur les boulevards Angrignon et des Trinitaires.

2- D'accorder à Sintra (Région Montérégie/Rive-Sud), le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 297 500 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 421982.

3- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. La dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1166152015

CA16 20 0190

Contrat à Les Excavation Super - travaux d'aqueduc/égout/voirie sur l'avenue Lafleur

Considérant que les citoyens LaSallois sont en droit d'avoir des infrastructures routières sécuritaires et de bonne qualité;

Considérant que cet appel d'offres fait partie des contrats visés par la Loi 1 ou un décret adopté en lien avec la Loi 1;

Considérant que le plus bas soumissionnaire possède une licence conforme de la Régie du bâtiment;

Considérant que le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

Considérant qu'une clause administrative protège la Ville si la situation juridique de l'adjudicataire est modifiée pendant les travaux;

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De recommander au conseil municipal :

1- D'autoriser une dépense de 3 199 617,78 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, représentant 100% du coût total du contrat pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur l'avenue Lafleur entre la rue Clément et la rue Elmslie.

2- D'accorder à Les Excavations Super Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 633 107,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 420912.

3- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. La dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1166152016

CA16 20 0191

Contribution financière au Club de gymnastique Jeune Aire - championnat mondial de Cheerleading

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1400 \$ au Club de gymnastique Jeune Aire LaSalle pour sa participation au Championnat mondial de Cheerleading qui a eu lieu à Orlando, en Floride (États-Unis), du 22 au 29 avril 2016.

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1166818023

CA16 20 0192

Contributions au Salon du printemps de l'Association des artistes de LaSalle

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 600 \$ pour l'acquisition d'oeuvres lors du Salon du printemps de l'Association des artistes de LaSalle qui se tiendra du 21 avril au 1er mai 2016. Verser une contribution financière de 150 \$ pour l'attribution de trois mentions de 50 \$ chacune aux oeuvres primées lors de cet événement.

De verser une contribution financière de 150 \$, incluant toutes les taxes si applicables, pour l'attribution de trois mentions de 50 \$ chacune aux oeuvres primées lors de cet événement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1166818022

CA16 20 0193

Contribution financière à la Fondation du cégep André-Laurendeau - programme de bourses 2016

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 000 \$ à la Fondation du cégep André-Laurendeau pour son programme de bourse 2016.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1166818030

CA16 20 0194

Contribution financière au Club de natation Calac Richelieu - programme du festival provincial

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Club de natation Calac Richelieu pour la réalisation du programme du festival provincial de natation qui aura lieu du 29 avril au 1er mai 2016.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1166818032

CA16 20 0195**Contribution financière à la Table de développement social - animation dans le secteur Airlie/Bayne**

Avant le début des délibérations, madame la conseillère Josée Troilo déclare qu'elle n'a aucun intérêt pécuniaire dans ce dossier, mais pour fins de transparence elle s'abstiendra de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 35 000 \$ à la Table de développement social de LaSalle pour la poursuite du programme d'animation dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée Airlie/Bayne pour l'année 2016 et approuver le projet de convention.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à la majorité.

20.09 1166818026

CA16 20 0196**Contribution financière à la Table de développement social - revitalisation du secteur Airlie/Bayne**

Avant le début des délibérations, madame la conseillère Josée Troilo déclare qu'elle n'a aucun intérêt pécuniaire dans ce dossier, mais pour fins de transparence elle s'abstiendra de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 71 701 \$ à la Table de développement social de LaSalle pour le financement de la coordination de la revitalisation urbaine intégrée de la rue Airlie/Bayne pour la réalisation du plan d'action 2010 - 2020 et approuver le projet de convention.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est entièrement assumée par la ville centrale.

Adoptée à la majorité.

20.10 1166818025

CA16 20 0197

Conventions et contributions financières - Maison des jeunes de LaSalle et Club garçons et filles de LaSalle

Avant le début des délibérations, monsieur le conseiller Serge Declos déclare qu'il n'a aucun intérêt pécuniaire dans le dossier de la Maison des jeunes de LaSalle, mais pour fins de transparence il s'abstiendra de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la signature des conventions à intervenir avec la Maison des jeunes de LaSalle et le Club garçons et filles de LaSalle dans le cadre du programme montréalais « Prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue », du programme de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine de LaSalle et du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine et octroyer une contribution financière de 116 500 \$ à cette fin.

Maison des jeunes de LaSalle - projet Point de mire pour un montant de 25 492 \$;

Maison des jeunes de LaSalle - projet Savoir se voir en gang pour un montant de 26 932 \$;

Club garçons et filles de LaSalle - projet La Van pour un montant de 32 811 \$;

Club garçons et filles de LaSalle - projet prévention communautaire, pour un montant de 31 265 \$.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à la majorité.

20.11 1166818029

CA16 20 0198

Approbation de la troisième majoration de la liste des organismes reconnus 2016

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver la troisième majoration de la liste des organismes reconnus pour l'année 2016 selon la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de LaSalle et leur accorder les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1166818034

CA16 20 0199

Communauté grecque orthodoxe de la région Sud-Ouest de Montréal - procession

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région Sud-Ouest de Montréal de tenir une procession le 23 août 2016, de 21 h à 22 h.

La procession partira de l'église au 7707, boulevard LaSalle pour emprunter le boulevard LaSalle, la 8e Avenue, la rue Édouard, la 6e Avenue et le boulevard LaSalle pour revenir à l'église. Les rues ne sont pas fermées à la circulation.

Cette procession doit être sous le contrôle de la police.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1166818007

CA16 20 0200

Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal - festival grec

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal de tenir son festival grec au parc des Rapides les 8, 9 et 10 juillet 2016. En cas de pluie, l'activité sera remise aux 15, 16 et 17 juillet 2016.

D'accorder une subvention estimée à 2 067 \$ sous forme de gratuité pour les équipements requis.

De permettre à l'organisme de vendre des boissons alcoolisées, sous réserve de l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les boissons alcooliques devront être servies dans des verres en plastique et les responsables devront s'assurer qu'aucune bouteille ou cannette ne soit présente sur le site. Les organisateurs auront l'entière responsabilité de s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue ou servie à des personnes mineures.

De permettre la vente de nourriture durant l'activité moyennant le respect de la réglementation de la Ville de Montréal sur les aliments. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de LaSalle.

De permettre l'installation des chapiteaux et des kiosques de ville sur le site. L'installation doit être faite par une firme spécialisée et conforme aux normes de sécurité.

De permettre l'utilisation d'un site d'affichage, selon les disponibilités, le tout devant être soumis pour approbation au préalable par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

Afin d'amoindrir l'impact sonore sur les résidents du quartier, les organisateurs doivent s'assurer que les boîtes de son soient tournées en direction du fleuve et que le niveau du son ne soit pas abusif.

Les organisateurs sont encouragés à prendre les moyens pour amoindrir la quantité de déchets générés par le Festival en offrant la possibilité de récupération des matières recyclables.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1166818009

CA16 20 0201

Paroisse Madre dei Cristiani - fête paroissiale et procession

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à la paroisse Madre dei Cristiani d'organiser une fête paroissiale les 28 et 29 mai 2016 de 11 h à 22 h sur la rue Thierry, entre les rues Denise et Verdi, et de tenir une procession le dimanche 29 mai 2016 à 15 h. La paroisse utilisera le trajet suivant : Thierry, Juliette, Ménard, Jacqueline, Gervais, Pauline, Jacqueline, Lise, Juliette, Shevchenko, Dora, Turley et Thierry, sous le contrôle de la police.

La rue Thierry, entre les rues Denise et Tétrault, et la rue Verdi seront fermées à la circulation. Ce secteur sera fermé du vendredi au lundi midi. La paroisse devra informer par écrit les commerces affectés par cette fermeture.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de l'événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

La paroisse est autorisée, à cette occasion, à vendre de la nourriture, à tenir des jeux de tombola et manèges et à vendre des boissons alcooliques moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les organisateurs devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue ou servie à des personnes mineures. Les organisateurs devront respecter les règles d'hygiène lors de la préparation et la vente de nourriture. Le conseil encourage l'organisme à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de l'arrondissement de LaSalle.

D'autoriser la paroisse à tenir une loterie pour le paiement de certains travaux reliés à l'église moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

La paroisse devra respecter toutes les normes prescrites par le Services incendies de Montréal.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1166818024

CA16 20 0202**Tenue du Grand Défi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser la tenue du Grand Défi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys le samedi 30 avril 2016 sur le territoire laSallois.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1166818027

CA16 20 0203**Tenue de la 4e édition du Grand Défi Pierre Lavoie**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser la tenue de la quatrième édition du Grand Défi Pierre Lavoie sur le sentier piétonnier du territoire de l'arrondissement de LaSalle le vendredi 15 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1166818028

CA16 20 0204**Tournoi de hockey des Anciens de LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser les Anciens de LaSalle à tenir l'événement « Tournoi de hockey des Anciens de LaSalle » du 25 avril au 1er mai 2016.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de l'événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

D'accorder une subvention sous forme de gratuités de 8 500 \$.

D'autoriser la vente de boissons alcooliques dans les estrades de l'aréna Jacques-Lemaire lors de cet événement, moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1166818031

CA16 20 0205

Fondation de l'Hôpital LaSalle - parc d'amusements au Carrefour Angrignon et à la Place Newman

Avant le début des délibérations, madame la conseillère Laura-Ann Palestini et monsieur le conseiller Serge Declos déclarent qu'ils n'ont aucun intérêt pécuniaire dans ce dossier, mais pour fins de transparence ils s'abstiendront de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre à la Fondation de l'Hôpital LaSalle de tenir un parc d'amusements sur les terrains du Carrefour Angrignon du 4 au 8 mai 2016 inclusivement et à la Place Newman du 8 au 12 juin 2016 inclusivement afin d'amasser des fonds pour l'hôpital, le tout exempt de frais d'utilisation d'eau.

La Fondation devra respecter les conditions suivantes :

1. Fournir avant la tenue de l'événement :
 - a. la preuve qu'une police d'assurance-responsabilité civile pour une couverture d'au moins 1 000 000 \$ sera en vigueur pendant toute la période de temps de l'événement ;
 - b. un certificat d'ignifugation des tentes et des structures gonflables s'il y a lieu ;
 - c. la liste des jeux mécaniques et leurs numéros d'immatriculation si disponible ;
 - d. la preuve que la compagnie "Amusements Spectaculaires Inc." détient une licence valide d'exploitant émise par la Régie des alcools, des courses et des jeux.
2. Respecter toutes les dispositions prévues par le décret 649-91 et le règlement sur les jeux mécaniques.
3. Maintenir un espace à bureau pour les responsables de l'événement.
4. Maintenir un service de sécurité en tout temps.
5. Maintenir un service d'entretien adéquat pour garder propres les endroits où les déchets sont susceptibles de s'accumuler.
6. Maintenir dans de bonnes conditions hygiéniques des équipements sanitaires.
7. Ne permettre aucune vente et aucune consommation de boisson alcoolique.
8. Respecter tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur dans l'arrondissement.
9. Ne pas empiéter sur la rue et les trottoirs.

Adoptée à la majorité.

30.07 1162365008

CA16 20 0206**Liste des bazars et événements de financement 2016**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la liste des bazars et autres événements de financement qui se dérouleront durant l'année 2016 dans les différentes paroisses de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1166818033

CA16 20 0207**Nomination du maire d'arrondissement suppléant - mai à août 2016**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De nommer monsieur le conseiller Richard Deschamps, M.B.A., maire d'arrondissement suppléant pour les mois de mai, juin, juillet et août 2016.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1162365014

CA16 20 0208**Nomination du comité préparatoire des séances du conseil - mai à août 2016**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De nommer les membres pour siéger au comité préparatoire des séances du conseil pour les mois de mai, juin, juillet et août 2016, soit

Monsieur le conseiller Richard Deschamps, M.B.A.
Madame la conseillère Josée Troilo

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1162365015

CA16 20 0209
Reddition de comptes

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 23 février au 24 mars 2016, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour février 2016.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1163035007

CA16 20 0210
Avis de motion - règlement sur l'occupation du domaine public par Pattison Outdoor Advertising LP

Avis de motion est donné par madame la conseillère Laura-Ann Palestini de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement sur l'occupation du domaine public par Pattison Outdoor Advertising LP.

40.01 1162363044

CA16 20 0211
Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.02 à 40.11.

D'adopter les points 40.02 à 40.11.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA16 20 0212
P.I.I.A. - construction d'un bâtiment multifamilial sur le boul. Angrignon

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001115189), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment de type « multifamilial » de douze (12) étages et comportant cent trente-trois (133) unités sur le lot numéro 5 306 852 (boul. Angrignon).

Les matériaux constituant les revêtements seront les suivants :

- Brique d'argile « Hanson », couleur « rouge champlain », format CSR;
- Bloc architectural « Techo-bloc », couleur « suède beige », fini éclaté (190 mm x 390 mm x 90 mm);
- Couleur du joint de mortier appareillée à la brique;
- Panneau d'acier AD-300 « VicWest », numéro VW-6072, couleur « gris fusain » (300 mm x 3 048 mm);
- Fenêtres avec cadrage en aluminium extérieur anodisé noir, intérieur peint en noir et verre clair thermos 25 mm;
- Garde-corps avec cadrage noir et verre clair.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1162363041

CA16 20 0213**P.I.I.A. - logis sous-sol aux 210-212 rue Hepworth**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001121433), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'un logis au sous-sol du bâtiment situé aux 210 et 212, rue Hepworth.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1162363034

CA16 20 0214**P.I.I.A. - remplacement des revêtements extérieurs aux 210-212 rue Hepworth**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001118505), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement des revêtements extérieurs sur le bâtiment situé aux 210 et 212, rue Hepworth.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1162363035

CA16 20 0215

P.I.I.A. - logis sous-sol au 2459 avenue Dollard

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001121079), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'aménagement d'un logis au sous-sol du bâtiment situé au 2459, avenue Dollard.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1162363036

CA16 20 0216

P.I.I.A. - enseigne sur socle au 8701 rue Elmslie

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter avec condition, en vue de l'émission du permis de construction (3001122200), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'installation d'une enseigne sur socle au 8701, rue Elmslie.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce qu'un plan détaillant l'aménagement paysager proposé au pied de l'enseigne soit déposé au dossier de la demande de certificat d'autorisation.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1162363037

CA16 20 0217

P.I.I.A. - remplacement du balcon au 101 - 1^{ère} Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001119069), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du balcon au 101, 1^{ère} Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1162363038

CA16 20 0218**P.I.I.A. - remplacement des fondations au 101 - 1^{ère} Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (1710020594), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement des fondations du bâtiment situé au 101, 1^{ère} Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants:

- Que la façade avant soit recouverte de maçonnerie sur toute sa superficie;
- Que la maçonnerie proposée soit du même format et de la même couleur que la maçonnerie existante.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1162363039

CA16 20 0219**P.I.I.A. - construction d'un bâtiment multifamilial sur la rue du Bois-des-Caryers**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001116310), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment de type « multifamilial » comportant dix-huit (18) unités, soit quatorze (14) avec apparence de « maison de ville » et quatre (4) avec apparence de « duplex », sur le lot numéro 5 662 400 (rue du Bois-des-Caryers).

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1162363040

CA16 20 0220**P.I.I.A. - remplacement balcons et escaliers aux 7575-7577 rue Édouard**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (1710020540), en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement des balcons et des escaliers aux 7575 et 7577, rue Édouard.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1162363042

CA16 20 0221

P.I.I.A. - remplacement des revêtements extérieurs au 1275 avenue Dollard

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001120358), en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement des revêtements extérieurs sur le bâtiment situé au 1275, avenue Dollard.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1162363043

CA16 20 0222

Occupation permanente du domaine public - escaliers aux 7575-7577 rue Édouard

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une occupation permanente du domaine public aux 7577 et 7577, rue Édouard, afin de permettre l'empiètement de deux (2) escaliers en cour avant, sur une superficie d'un virgule soixante-sept (1,67) mètre carré pour l'escalier conduisant au rez-de-chaussée et d'un virgule vingt-trois (1,23) mètre carré pour l'escalier conduisant à l'étage, le tout tel que montré au plan daté du 23 février 2016 préparé par monsieur Jacques Poupard, a.g. et portant le numéro de minute 9 211 (OP-300112443).

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1162363029

CA16 20 0223

Certificats d'occupation du domaine public - février 2016

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de février 2016, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
547670	Fermeture rue et trottoir	7e Avenue	17 février 2016
549015	Terrain municipal	boul. Angrignon	1er au 29 février 2016
546919	Rue	rue George	25 janvier au 1er février 2016
547527	Rue	2e Avenue	15 au 17 février 2016
547055	Rue	2e Avenue	11 et 12 février 2016
546815	Rue	2e Avenue	9 et 10 février 2016
547113	Rue	boul. LaSalle	12 février 2016
547980	Rue	rue Pilon	19 février 2016

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1162363032

CA16 20 0224

Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

8406, rue Centrale

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1166152011

CA16 20 0225 Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1166456003

Dépôt de documents

- Résolutions d'arrondissements

CA16 20 0226**Suite de la période de questions**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Yves Daoust	Avenue Dollard Panneaux publicitaires (40.01)	
Mme Sonja Susnjar	Avenue Dollard TOD à Lachine – 5000 logements	
Mme Anne Duguay	Avenue Dollard	

CA16 20 0227**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 20 h 50.

Adoptée à l'unanimité.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 mai 2016.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement